



# SAINT-GINGOLPH

## BULLETIN DE NOTRE COMMUNE

Hiver 2007

Numéro 5  
[www.st-gingolph.ch](http://www.st-gingolph.ch)

### EDITORIAL : BILAN D'UNE FIN D'ANNEE

#### Sommaire :

##### • Editorial

##### • Pages 2 et 3

- Présentation du CMS de Vouvry

- Les aînés

##### • Pages 4 et 5 :

- Les décisions du conseil communal

- Les constructions et adjudications

##### • Pages 6 et 7 :

- Commentaires sur le budget 2008

- Source de Clarivue

- Site web de notre commune.

##### • Pages 8 et 9 :

- Speeddown

- La commission scolaire

- L'école en chantier

##### Pages 10 et 11 :

- Les horaires : bibliothèque, commune

- La commission sociale

- Le programme 2008

##### • Page 12 :

- Dossiers classés

- Dossiers en cours

- Bonne année 2008

En fin d'année, il nous est coutume de tirer un bilan sur l'exercice et sur les engagements tenus dans la vie professionnelle et familiale. Pour une commune, c'est le moment de se projeter dans l'année sui-



vante : établir un budget qui tienne compte des impératifs et des impondérables.

Il n'est pas toujours aisé d'équilibrer les contraintes, souvent la marge de manœuvre devient de plus en plus ténue. Au contraire des dettes, les ressources financières ne sont pas extensibles à l'infini. Faut-il alors opter pour la rigueur et le pessimisme des chiffres ? Il n'est pas toujours évident de se lancer dans de grandes dépenses car souvent dans le présent, nous ne voyons que le trou financier qu'elles provoquent. Mais il serait irresponsable et inacceptable pour quiconque de ne plus investir, sous faute de ne plus évoluer, de ne plus avancer.

La Commune de Saint-Gingolph se trouve à un tournant majeur dans ses choix et dans leurs réalisations. La nouvelle école souhaitée devient réalité à l'approche d'août 2008: elle s'apparente à un pari audacieux sur notre jeunesse de demain. Notre force dans le tourment des chiffres réside dans notre foi que demain nos investissements porteront leurs fruits. Nos enfants pourront bénéficier de locaux adaptés et sécurisés, des conditions idéales pour nos enseignantes. Ainsi favoriserons-nous le potentiel de notre jeunesse, mais aussi l'arrivée ou le maintien de familles avec des infrastructures modernes de formation. Nous trouverons le retour de cet investissement par la force de nos jeunes.

Notre espérance trouve sa source dans notre potentiel hydraulique. La conjoncture actuelle combinée avec le prix du pétrole et des matières premières donne encore plus d'importance au

développement d'énergies renouvelables et d'une exploitation responsable de notre patrimoine. Le micro-turbinage et la vente de l'eau arrivent à terme. Encore des dépenses, encore des chiffres lourds à supporter pour une commune... Mais

Saint-Gingolph se développe et nous avons raison de miser sur notre eau.

Les forêts qui nous entourent redeviennent un enjeu économique au XXI<sup>e</sup> siècle; avec notre partenaire bourgeoisial, nous devons être responsables de cette richesse et développer l'âme de notre village, notre château, en un centre culturel réputé.

Nous ne devons pas oublier ce qui fait notre force: ne faire qu'un seul village sous un seul clocher. Certains disent que nous sommes des râleurs de chaque côté, d'autres prétendent que c'est la marque des esprits forts. Que nous le voulions ou non, notre destin est lié de part et d'autre de la frontière. Nous devons nous montrer solidaires face aux nouveaux défis et ne pas perdre notre âme dans un développement anarchique encouragé par le seul profit immédiat. La complémentarité et la fraternité doivent se lier sur les deux rives de la Morge. C'est notre devoir!

2008 s'annonce avec son lot de surprises, soyons confiants en nos forces et gardons le cap fixé.

Bertrand Duchoud  
Vice-Président

## Changement au CMS de Vouvry



*Madame Bauer, une retraite bien méritée*

Après 33 ans de bons et loyaux services comme assistante sociale et responsable du Centre médico-social de Vouvry, Mme Micheline Bauer a fait valoir son droit à la retraite en février 2007.

Mme Bauer fut la pionnière de ce Centre. Engagée comme assistante sociale auprès de la Commune de Vouvry en 1974, elle l'a peu à peu développé en s'adjoignant une infirmière et une aide familiale. En 1975, une première convention de collaboration fut signée avec les communes de St. Gingolph et de Port-Valais. La commune de Vionnaz rejoindra ce groupement en 1979.

Actuellement, le CMS de Vouvry compte 17 collaborateurs et dessert une population de 8'800 habitants. Grâce au dynamisme et à la persévérance de Mme Bauer, le CMS de Vouvry offre

*«Les infirmières et les aides familiales assurent des traitements et soins à domicile.»*

### Service social :

Les assistants sociaux sont à disposition pour informer, conseiller et résoudre des problèmes d'ordre personnel, familial, professionnel, administratif, financier... Ils peuvent aussi faire le lien avec d'autres services publics et privés et auprès des assurances sociales comme l'AI, l'assurance chômage, l'assurance maladie...

### Service du maintien et des soins à domicile :

Les infirmières et les aides familiales assurent des traitements et soins à domicile, ainsi que l'aide au ménage, en particulier, auprès de la population âgée et handicapée et en faveur de certaines familles après un accouchement ou lors d'une maladie.

des services performants d'aide sociale, de maintien à domicile et de prévention pour l'enfance auprès des 4 communes du Haut-Lac. Le comité du CMS, les autorités et les habitants des communes du Centre expriment toute leur gratitude à Mme Bauer et lui adressent leurs meilleurs vœux pour sa retraite bien méritée.

En remplacement de Mme Bauer, le comité du CMS de Vouvry a désigné M. Olivier Thétaz qui a pris ses fonctions au début 2007. M. Thétaz, assistant social de formation, a travaillé durant 15 ans comme conseiller en réadaptation auprès de l'Assurance Invalidité. Il a aussi présidé le CMS de Monthey et l'ORP de Monthey— St-Maurice durant plusieurs années. Il est également président du Centre régional de travail et d'orientation (CRTO) à Monthey.

Ses bonnes connaissances des dispositifs sociaux permettent d'assurer la pérennité du CMS de Vouvry.



*Monsieur Thétaz Olivier a repris le flambeau*

### Service de prévention et de conseils pour les enfants de 0 à 4 ans et durant la scolarité :

Les puéricultrices et les infirmières scolaires offrent des conseils aux enfants et aux parents en matière d'alimentation, de développement, de soins et d'hygiène. Ce service offre également tous les mardis après-midi un espace d'accueil pour enfants accompagnés d'adultes auprès de « La Découverte » située à la maison des jeunes de Vouvry.



*Des soins de qualité donnés par des professionnels*



Pour tous renseignements ou rendez-vous : CMS de Vouvry, Grand-rue 20, 1896 Vouvry.  
Téléphone du lundi au vendredi au 024 481 49 33

## Les Aînés

### Après-midi récréatives

La majorité des personnes âgées désirent vivre chez elles le plus longtemps possible. En Suisse, 9 personnes âgées de plus de 65 ans sur 10 vivent de manière autonome. Dans le souci de lutter contre l'isolement et la solitude, la commission sociale de Saint-Gingolph a mis sur pied des après-midi récréatives pour les aînés durant lesquelles sont proposés des discussions, des jeux de cartes ainsi qu'un goûter.



*En raison des travaux pour la nouvelle école, l'accès au centre médico-social et à la bibliothèque se fait par l'arrière. ( Suivre les indications des panneaux )*

Nous nous réunissons tous les mardis, chaque quinzaine, à la salle médico-sociale (dans le bâtiment de la salle polyvalente à côté de la bibliothèque).

Toute personne souhaitant participer, même occasionnellement, à ces rencontres est la bienvenue.

### Repas à domicile

La commission sociale de Saint-Gingolph étudie actuellement la remise sur pied des repas à domicile afin d'agir concrètement pour faciliter la vie des personnes âgées assurant ainsi leur maintien à domicile.

*En janvier 2007, notre présidente honorait nos nonagénaires lors de l'apéritif des vœux à la population.*

### Pro Senectute

A Monthey, Pro Senectute propose aux aînés diverses activités telles que la marche ou les excursions.

Pour plus d'informations, visitez le site internet [www.prosenectute.ch](http://www.prosenectute.ch) ou appelez le 027/322 07 41.

### Service de bénévolat

Chacun de nos aînés peut faire appel au service de bénévolat de Saint-Gingolph, qui assure leurs déplacements lors des visites médicales.

Une petite participation est toutefois demandée afin de couvrir les frais d'essence.



*Notre commune répond **Non** à cette question*

Michelle Cachat



*Noël des aînés, le 8 décembre 2007, un beau succès*

*«Des après-midi récréatives pour les aînés durant lesquelles sont proposé, des discussions, des jeux de cartes ainsi qu'un goûter»*

Pour de plus amples informations concernant ces services à nos aînés, contactez Mme Michelle Cachat au 024/481 83 51.



## Décisions du Conseil Communal :

Depuis fin juin 2007, diverses décisions du Conseil ont été prises; nous vous présentons les principales :

Le Conseil communal :

Accepte le projet du Parlement des jeunes pour le chemin de la plage. Les travaux sont prévus pour mai 2008.

Accepte la convention de Télédís.

Reconduit les chambres pupillaires actuelles jusqu'en 2010 et des réflexions se poursuivent.

Commande 100 m<sup>3</sup> de sable pour la plage.

Engage Mlle Gaudard comme enseignante spécialisée à raison de 5h hebdomadaires de cours d'appui dans notre commune.

Engage M. Christian Bourdenet pour la saison estivale.

Accepte la proposition de convention avec le stand de tir de Port-Valais.

Accepte l'installation d'une armoire de couplage par la Romande Energie dans le mur de la Migrol sur la parcelle 1006.

Accepte l'inscription aux journées Net'Léman pour les années 2007-2008-2009.

Accepte le transfert d'un ordinateur de l'administration communale au le service du feu.

Donne une autorisation d'exploiter pour le café Helvetia.

Donne une autorisation temporaire d'exploiter pour la Villa Eugénie.

Accepte le renouvellement du contrat auprès de OCE pour une photocopieuse pour l'administration communale et pour les maîtresses.

Décide de terminer le mur de la déchetterie et de faire les accès.

Décide de participer aux frais d'écolage sport-art-formation à Collombey pour l'élève Gwendoline Fai.

Décide des travaux pour l'équipement de la route du Plan du Baril.



Commande deux drapeaux du Chablais, montant CHF 240.-

Décide la participation d'un montant de CHF 1'600.- pour l'ARPAJ.

Accepte la convention OCVS avec le sauvetage.

Décide l'adjudication des travaux à l'entreprise Gollut pour l'extension du réseau d'eau à la Route du Plan du Baril.



*Le Conseil se réunit toutes les deux semaines le lundi soir à 18h30 pour traiter des options et des choix pour notre commune.*

Décide la réfection des canalisations eaux-claires à la Route du Plan du Baril pour un montant de CHF 7'610.80.

Accepte la participation annuelle de CHF 2.- par habitant pour l'Association et fondation des musées historiques du Chablais.

Décide la plantation d'un châtaignier sur la parcelle 829 lors de la fête de la Châtaigne.

Décide l'achat d'un ordinateur d'un montant CHF 1'200.- pour la bibliothèque.



*Le réseau d'eau : un défi de tous les instants, cf. les travaux de Clarive.*

Une demande pour la péréquation extraordinaire 2007 a été adressée au département des finances et de la sécurité de Monsieur Jean-René Fourrier. Nous avons bénéficié les deux années précédentes de CHF 50'000.- du Canton du Valais à ce titre. Nous espérons qu'en raison de nos obligations le département se montrera généreux envers notre commune.

## Constructions privées et adjudications école.

### Suite des décisions de notre Conseil ( juin-novembre 2007)

Accepte le renouvellement du contrat : mandat de Chablais Tourisme du 1<sup>er</sup> novembre 2007 au 31 octobre 2010.

Accepte l'achat de trois photos et négatifs de St-Gingolph pour un montant de CHF 450.-.

Augmente son capital actions de la CGN afin de se montrer solidaire pour notre développement régional. Un panneau d'affichage électronique devrait être installé au débarcadère pour communiquer en temps réel tout changement pour les passagers en transit dans notre village.

### Suite aux rapports de la commission des constructions, le Conseil statue sur les demandes suivantes :

Mme Micheline Grept et M. Mickael Amstutz pour l'ouverture d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre coulissante en façade « ouest ».

La construction de WC handicapés à la Villa Eugénie.

La démolition du soubassement de la grange sise sur la parcelle 296 aux Etalons.

Les travaux d'urgence pour la toiture et certaines planches du bâtiment Zumthor.

Le rallongement du couvert – rallonge du toit - pour la maison familiale de M. Laurent Chaperon.

La pose d'un mât pour drapeau pour M. Alain Hirt.

La fermeture d'un balcon pour la création d'une véranda pour M. Boretti.

La réfection de la façade « ouest » ainsi qu'une réouverture de fenêtre de la PPE le Corsaire.

### Aux propriétaires de piscine:

La piscine doit être raccordée au réseau d'égout. Il est indispensable de neutraliser le chlore avant de rejeter l'eau à l'égout.

Le Conseil a décidé d'adjuger en accord avec le Conseil d'Etat, pour le nouveau centre scolaire, selon l'ordonnance sur les marchés publics du 11 juin 2003, les travaux suivants:

La menuiserie pour les fenêtres à Denis Mayland à la Sagne/st-Croix.

Les façades préfabriquées en béton à l'entreprise Prébéva à Evionnaz.

La ferblanterie et l'étanchéité à l'entreprise Serc à Versegères.



Une école en construction qui avance ...

La loi sur les marchés publics du 11 juin 2003 empêche les tractations entre le maître d'œuvre et les entreprises lors de l'adjudication. **Il n'existe plus les fameux 6% de tolérance** admis dans le passé par l'ancienne loi comme certaines rumeurs aiment à le colporter au détour du zinc.

Seul le prix qui se révèle le plus avantageux emporte le marché avec des pondérations dues à la qualité, aux délais, à la rentabilité, à la compétence, à l'expérience, aux références, à la formation, aux coûts d'exploitation, au service après-vente, à l'écologie, à la convenance, à la prestation, à la valeur technique, à l'esthétique, à la créativité et à l'infrastructure jugée par le bureau d'architecte selon l'art.31 de ladite loi.

Dans la conjoncture actuelle, la difficulté est de trouver des entreprises qui puissent assumer les travaux dans le temps et à des coûts raisonnables. C'est pourquoi notre commission de l'école gère avec rigueur le dossier et ne peut se permettre de ne pas suivre la norme légale pour favoriser les entreprises locales. Celles qui emportent le marché sont les plus concurrentielles. Nous le devons par égards à nos citoyens, à notre canton dont la participation s'élève à 39 %, à nos règles légales. Il en est ainsi dans une démocratie!

## Commentaires sur le budget 2008

### COMMENTAIRES POUR LA PRESSE ET LA POPULATION :

Le budget 2008 se révèle particulier et conséquent pour notre commune de Saint-Gingolph.

En effet, les investissements nets s'élèvent à CHF 1'362'000.00 dont les principaux sont le nouveau centre scolaire qui ouvrira ses portes au mois d'août 2008 et le turbinage des eaux potables du haut de notre commune.

Nous devons également faire face de manière responsable à nos obligations de sécurité (les Ravines), de voisinage (les rives de la Morge), de commune valaisanne (participation cantonale aux routes des Etalons/Rasses), de Confédérés (automatisation des passages à niveau des CFF).

Voici, en chiffres, les investissements principaux budgétés pour l'année 2008 :

- Centre scolaire (bâtiment) : CHF 930'000.00 (solde)

- Subvention cantonale centre scolaire (bâtiment) CHF -265'000.00

- Subvention. Patenschaft (à fonds perdus) CHF -100'000.00

- Centre scolaire (mobilier & matériel) CHF 70'000.00 (solde)

- Subvention cantonale (mobilier & matériel) CHF -25'000.00

- Route des Etalons/Les Rasses (fact. cantonale) CHF 100'000.00

- Bâtiment Zumthor CHF 40'000.00

- Passages à niveau (fact. cantonale) CHF 90'000.00

- Turbinage des eaux potables CHF 400'000.00

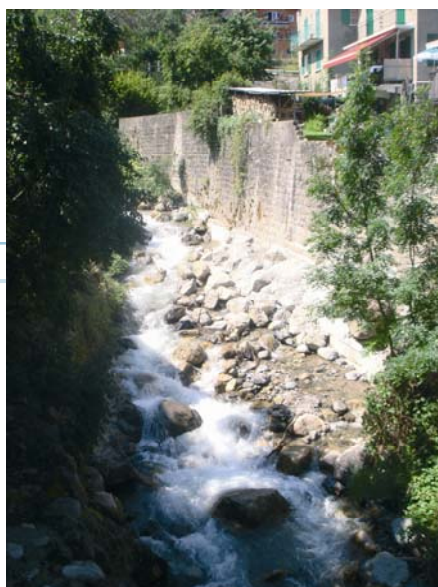
- Vallon de la Morge (intempéries 2007) CHF 200'000.00

- Subvention fédérale Vallon de la Morge CHF -120'000.00 (montant encore à définir en fonction du taux de participation de la CH).

- Subvention cantonale Vallon de la Morge CHF -60'000.00

- Ouvrages de protection des Ravines CHF 400'000.00

« L'or bleu colorera très vite en noir les chiffres des comptes des prochaines années. C'est donc avec confiance que nous gardons le cap que nous nous sommes fixé. »



Dans les dossiers de Vallon de la Morge et des Ouvrages de protection des Ravines, notre commune fait office de « banque ». Cela signifie que, dans un premier temps, notre administration paiera toutes les factures y relatives et, dans un second temps, soit dès les travaux achevés, les subventions cantonales et fédérales nous seront versées.

Quant aux comptes de boucllement, ils se présentent comme suit :

#### Compte administratif

Marge d'autofinancement CHF 121'000.00

Investissement net CHF -1'362'000.00

#### Déficit de financement CHF

-1'241'000.00

#### Compte des variations de la fortune nette

Déficit de financement CHF

-1'241'000.00

Investissement net CHF 1'362'000.00  
Amortissements comptables ordinaires CHF -718'000.00

**Selon le budget 2008, les comptes bouclent par un manco de CHF -597'000.00**

Au vu du résultat du boucllement du budget 2008, nous pouvons aisément constater que les importants investissements prêteront grandement notre marge de manœuvre. Cependant, sur le court terme, les investissements consentis par nos citoyens porteront leurs fruits et dégageront l'horizon des prochaines échéances financières.

La dureté des chiffres est bien faible

*Devant les événements, notre cohésion doit l'emporter pour l'intérêt de tous. ( intempéries de juillet 2007)*

face au formidable potentiel économique du turbinage et de la vente de l'eau de notre commune. L'or bleu colorera très vite en noir les chiffres des comptes des prochaines années. C'est donc avec confiance que nous gardons le cap que nous nous sommes fixé.

St-Gingolph, le 30 novembre 2007  
COMMUNE DE ST-GINGOLPH

**La Présidente**  
Marie-Françoise Favre

**Le Vice-Président et Conseiller financier**  
Bertrand Duchoud

## Source de Clarivue

### Source de Clarivue, zone de protection des sources S1

Cette zone, située depuis la rive droite de la Ravine Blanche jusqu'au captage actuel et délimitée par la route au Nord et l'orée de la forêt au Sud, exclut toute activité humaine. A l'époque de sa délimitation, la bâtisse était utilisée comme mayen. Or le contexte de l'époque a évolué ce printemps. Le mayen est subitement habité à l'année. En découle un risque accru de pollution.

Alerté de la position critique de sa fosse sceptique, le propriétaire déplace celle-ci en aval du captage afin d'abaisser le niveau de risque.

Les travaux entrepris autour de la source ont pour but de sécuriser le captage.

Depuis ce printemps, une étude poussée des zones de protection de nos sources est en chantier. Le bureau d'hydrogéologie BEG et le Service de l'environnement travaillent avec votre commune pour garantir un approvisionnement sûr de notre eau potable. Des dolines étant sises en Voyis et en L'Au sur la commune de Vouvy, à l'alpage de l'Au de Morge en passant par le lac



*Des travaux pour pouvoir capter la source et la sécuriser.*

de Lovenex, les principaux points d'entrée de notre eau potable ont été visités. Ils avaient auparavant fait l'objet d'un recueil systématique et la confirmation de leur salubrité s'imposait.

La zone sensible de **Clarivue** figure dans cet inventaire sous la dénomination **S1** soit la zone la plus exposée aux pollutions de toute nature. (*Les autorités se doivent de les protéger dans l'intérêt général*).

Des sondages à l'aide d'une machine fonctionnant avec une huile biodégradable nous ont permis d'observer l'hydrogéologie de la zone. Les travaux effectués par la suite permettront de recapter la source dans tout son volume, en

amont du bâtiment, de la canaliser dans une conduite de 250mm en fonte afin de sécuriser la totalité de la source. Notre deuxième objectif vise à réduire la zone S1 afin de pouvoir ensuite l'entourer d'une barrière protectrice.

Parallèlement, le dernier tronçon de la conduite de turbinage des eaux de La Tine et Clarivue se concrétisera. Nous profiterons pour relier également le réseau d'égoût, dont dépendent les hameaux de Clarive et du Freney, ainsi que la commune de Novel, au réseau principal. Ce chantier, intervenant en forêt entre la Croix des Dames et la route cantonale nous permettra de faire disparaître la citerne posée en-dessous du chalet de Clarivue et ainsi éliminer tout risque résiduel.

Philippe Claivaz

#### Références :

**Loi d'application de la législation fédérale sur la protection de l'environnement du 21 juin 1990**

**Loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983.**

*«La zone sensible de Clarivue figure dans cet inventaire sous la dénomination S1 soit la zone la plus exposée aux pollutions de toute nature»*

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4619&RefMenuID=0&RefServiceID=0>

## Site web

Notre site web [www.st-gingolph.ch](http://www.st-gingolph.ch), connaît un beau succès d'estime. Nous l'avons constaté par l'audit pour l'année 2007.

Au moment de notre analyse, il restait encore les visites de novembre et décembre 2007. Malgré ce fait, l'augmentation était de 9,5% au 31 octobre 2007. Nous pouvons donc sans nous tromper présenter une audience record pour 2007.

Il est à signaler que le compteur électronique des visites ne comptabilise que le click ou l'obtention de la « Home Page » (celle obtenue obligatoirement en tapant [www.st-gingolph.ch](http://www.st-gingolph.ch)) Il ne compte pas les clicks des pages visitées.

En statistique, nous pouvons dire qu'en

moyenne générale, un visiteur consulte 6 pages en plus de la « Home Page » ce qui peut indiquer, par exemple, qu'il y aurait eu en **2006** plus de 100'000 consultations pour 17'200 visiteurs.

Monsieur René Jeannot peut être fier du travail qu'il fait au profit de notre communauté.

Il travaille actuellement sur un renforcement des informations communales par l'intermédiaire de ce site. Le but est de permettre aux administrés de Saint-Gingolph d'avoir une fenêtre complète de notre commune au niveau administratif. L'information aura pour but de faciliter la vie de nos concitoyens à travers le dédale administratif de notre commune et du canton. Ils pourront consulter les principaux règlements de

notre commune et prendre contact avec les responsables politiques par le biais de ce support.

Saint-Gingolph avance et nous voulons rester actifs aussi sur l'information.

Bertrand Duchoud



*Lac et Montagnes... durant le dernier Bol d'or de juin 2007*

## Speeddown, un moment fort entre sport et solidarité

Cet été, Saint-Gingolph a vibré pour la deuxième année consécutive à la course de caisses à savon.

Samedi 25 août, 9h du matin, le premier départ est donné ! Un an de préparation, dix séances de comité, le travail des responsables, prennent enfin vie sur le parcours. Le beau temps auréole la compétition. Car il s'agit bien d'une compétition. Une manche de la coupe suisse et du championnat romand se courent sur le parcours technique de notre commune.

44 sportifs de 7 à 55 ans prennent part au briefing de départ. Les vœux du comité d'organisation se portent sur la Sécurité et insistent sur le Fair Play. Pour les coureurs résonnent aussi les mots *Chronomètre* et *Sensations*.

En trois manches, l'épreuve déroule son spectacle ; les side-cars, speed-cars et carriolis imposent le respect auprès des spectateurs. Les régionaux animent leur catégorie honorablement, la créativité en plus. La sécurité, imposée pour ce genre d'épreuve, ne souffre d'aucun compromis ! Nos commissaires, déployés le long de la piste, garantissent aux spectateurs et aux coureurs un déroulement sans accroc. Le spec-

tre de l'accident ne quitte nos esprits que lorsque la dernière machine franchit la ligne d'arrivée. 62 bénévoles de France et du Valais ont assuré le déroulement sans faille et l'accueil souriant de nos hôtes.

Je tiens à remercier les habitants de St-Gingolph. Vous avez accepté avec enthousiasme que le quotidien soit bousculé par l'organisation de cette course. Elle se veut un moment fort liant nos deux entités par-delà la Morge. Avec nous, « la parenthèse », association sise sur notre commune, se présentait. Un stand, des sourires et un accueil chaleureux, il n'en fallait pas plus pour diffuser leur message et animer notre aire d'arrivée. Son président, Michel Beytrison, a encore amplifié son écho sur le plateau de Canal 9 à l'occasion du reportage que la chaîne régionale consacrait à la course. Les médias de toute la Suisse Romande nous ont offert une place avant et après la compétition.

St-Gingolph, *Un village*, des paysages merveilleux et votre accueil cordial ; voilà les atouts que nous pouvons jouer pour notre avenir touristique !

*Une organisation à la pointe*

Quelques liens :

<http://www.st-gingolph.info/speed/>

[www.speeddown.ch](http://www.speeddown.ch)

<http://fr.youtube.com/watch?v=d1yrKNGhm6w>

<http://fr.youtube.com/watch?v=QblvtemJdWg>

Merci aux généreux sponsors, aux communes et au canton ; vous nous avez permis d'offrir une fête différente, un peu « entre parenthèses ».

**Le comité :**

**Philippe Claivaz, Monique Sparr, Elisabeth Produit, Aline Schmid, Sonia Fai, Daniel Imhof, René Jeannot, Ferdinand Masi, Alain Bastian, Frédéric Pachoud**

Ils ont œuvré avec plaisir pour vous offrir cette journée. A dans deux ans.

Philippe Claivaz



«*St-Gingolph, Un village, des paysages merveilleux et votre accueil cordial ...* »

### CAT. C8: AMATEURS & NON LICENCIES

1	803	Brouze Jonas	St-Gingolph (CH)	1:15.51	(2)	1:08.82	(1)	1:05.94	(1)	2:14.76
2	801	Délétraz Louis	Vessy (CH)	1:08.53	(1)	* 2:11.88	(6)	1:11.88	(4)	2:20.41 +05.65
3	804	Moura Laurent	Vallorbe (CH)	1:27.42	(4)	1:13.73	(3)	1:08.31	(2)	2:22.04 +07.28
4	802	Béguelin Maxence	St-Gingolph (CH)	1:19.99	(3)	1:11.79	(2)	1:10.47	(3)	2:22.26 +07.50
5	806	Claivaz Gratién	St-Gingolph (CH)	* 1:51.02	(5)	1:34.50	(4)	1:42.54	(5)	3:17.04 - -
6	805	Grandcollot Joël	St-Gingolph (CH)	2:09.65	(6)	2:03.61	(5)	2:05.97	(6)	4:09.58 - -

## Félicitations à nos jeunes

Dans notre village et au-delà de nos frontières, certains jeunes portent haut nos couleurs. C'est pourquoi la commission scolaire veut mettre en évidence les exploits de nos enfants.

Nos plus vives félicitations sont adressées à Camille JEANNERAT, ch. de la Chaux, pour sa qualification à la finale du concours international de Jeux mathématiques et logiques 2006/2007.

Elle a brillamment passé les épreuves de qualifications régionales dans son cycle, puis les épreuves cantonales à

Sion et finalement celles du niveau fédéral suisse.

Elle a ainsi représenté notre région à Paris lors de la finale qui s'est déroulée le samedi 25 août 07, où plus de 300 participants venus de toute l'Europe concourraient pour donner le meilleur de leur logique.

Dans sa catégorie, Camille s'est classée 24e sur 42 candidats.

Cette manche avait débuté le mercredi 15 novembre 2006 à Vouvry par le

premier tour et la sélection cantonale des lauréats.

Notons encore que cette année, Camille a relevé un nouveau défi en s'inscrivant au concours 2007/2008, qui a débuté au CO de Vouvry le mercredi 14 novembre 2007.

Nous lui souhaitons bonne chance et plein succès pour la suite !

La commission scolaire

## École, les derniers détails

Les habitants de Saint-Gingolph qui se rendent à la poste de notre village ne peuvent s'empêcher de regarder notre future école. Nous vous présentons les dernières nouvelles du front.



Fin de la maçonnerie en octobre 2007

Notre école entre dans sa dernière étape. En effet, le gros de l'œuvre est réalisé, il ne reste plus qu'à affiner le tout dans son aménagement extérieur et intérieur.

La charpente fut posée lors d'un temps clément au mois d'octobre. Elle protège ainsi l'établissement qui est mis hors d'eau pour l'hiver. La pose des fenêtres et des portes extérieures prévues en novembre permettent de conserver une température stable pour les chapes agendées fin janvier 2008.

Pour Noël, l'établissement revêtira son



Avant la pose de la charpente, vue en direction de Meillerie.

manteau préfabriqué extérieur définitif. Des rizées dans les plaques de béton permettront aux agrégats de couleur noire sablée de particules jaunes de s'exprimer pleinement et d'offrir des visages différents selon le jeu de couleurs. Pour la pérennité, cette couverture recevra un traitement anti-graffiti... Quant à l'étanchéité de la toiture, elle sera entreprise pour le début de l'année ainsi que le remblayage avec les aménagements extérieurs qui eux sont prévus plus tard pour le printemps (mars 2008).

Pour l'instant, le chantier se déroule sans aucun retard. Il tient le planning et les corps de métiers se suivent avec force et détermination pour l'objectif « rentrée 2008 ». Notre bureau d'architectes Galetti & Matter suit avec diligence le dossier. Depuis la rentrée, Madame Matter a repris le dossier de son mari nommé à l'Etat du Valais. Elle est aidée dans sa tâche par Monsieur Pascal Jeker, responsable technique du chantier. Les réunions de la commission centre scolaire formée de Madame Favre, de Messieurs Bénét, Mocellini et Duchoud, se déroulent en moyenne toutes les deux semaines au centre médico-social le mercredi après-midi.

Pour être complet sur le dossier, le bâtiment a reçu du canton le label provisoire Minergie; ainsi notre école s'inscrit dans l'idée d'un développement durable.

Sur le plan financier, plusieurs dossiers de recherche de fonds ont été envoyés à divers organismes. Mais seul Patenschaft ( Aide aux communes de montagnes) a répondu favorablement à notre demande jusqu'à aujourd'hui ( don de 200'000 ). Nous sommes en attente d'une réponse d'autres éventuels partenaires plus particulièrement de la Loterie romande

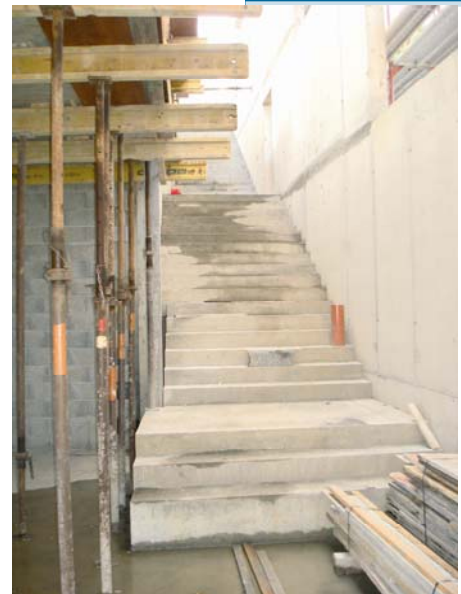
et de la Ville de Zürich.

Pour le Chemin des Rasses, le Canton doit effectuer des travaux sur la route en l'élargissant en 2008. Le gros des travaux sera alors terminé pour l'école.

Le contrôle d'accès, l'horloge, le système d'arrosage, les clefs, les bureaux, les vestiaires, les paniers de basket, le grillage, l'éclairage, le matériel, la sécurité du site, la circulation .... Il y a encore bien des points à discuter ou à régler. Encore de nombreuses heures de séances de chantiers pour affiner notre projet et faire en sorte que la rentrée 2008 soit radieuse pour nos petits dans leur nouvelle école.

Bertrand Duchoud

*«Pour l'instant, le chantier se déroule sans aucun retard. Il tient le planning et les corps de métiers se suivent avec force et détermination pour l'objectif « rentrée 2008 »*



Le grand escalier intérieur qui mène à l'étage pour permettre d'accéder aux classes

## BIBLIOTHEQUE

## RAPPEL

## COMMUNE

Bibliothèque

Bienvenue à bord de la bibliothèque communale :

Les horaires durant toute l'année (automne, hiver, printemps) sont le mardi de 16h à 18h30, et le vendredi matin de 9h à 11h et l'après-midi de 15h30 à 18h00.

*Il est à noter que le chemin d'accès se fait par la montée au-dessus de la descente garage, en direction du centre médico-social, ceci en raison des travaux pour le centre scolaire.*

La finance d'inscription reste de 20 fr. pour l'année.

Chaque personne peut emprunter trois livres à la fois pour une durée de 4 semaines. Une prolongation de 4 semaines est toujours possible.

Bonne lecture

La Bibliothécaire

Nadine Monnet



*La bibliothèque actuelle en attendant la nouvelle sous les yeux de Nadine Monnet responsable des lieux*

Administration communale

Pour permettre aux administrés de faire toutes les démarches poste et administration le matin, nous nous permettons de vous rappeler les nouveaux horaires proposés depuis février :

Horaires

Lundi 9.00 – 10.00 / 16.00 – 18.30

Mardi

Mercredi 9.00 – 10.00 / 16.00 – 17.00

Vendredi

Jeudi

fermé

Tél.

Secrétaire C. Chablais 024 482 70 22

Comptable P. Marguet 024 482 70 24

Fax 024 482 70 23

Cadastre

Mme Crettenand lundi 15.00 – 17.00

024 482 70 25

« dans le but de développer le contact et la créativité des petits, mais aussi de créer des liens entre mamans »

*Matin-rencontre:*

Pour les enfants de zéro jusqu'à l'âge de quatre ans, accompagnés d'un adulte, il existe dans notre commune des activités dans le but de développer le contact et la créativité des petits, mais aussi de créer des liens entre mamans.

Ces réunions se tiennent le mardi matin dans les combles de la salle Polyvalente



au-dessus de la bibliothèque.

Il est possible d'avoir des jeux à disposition : trains, dinette-cuisine, tente.

Les dates sont les suivantes :

De 9h15 à 10h45

Les mardis 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre le 18 décembre 2007 puis les 8 et 22 janvier 2008, les 12 et le 26 février, le 11 mars, les 1er, 15 et 29 avril, les 13 et 27 mai, le 10 juin 2008



## Saisons en fête à Saint-Gingolph

La saison hivernale succède à l'automne mais le village ne s'endort pas pour autant. De multiples activités annoncent la nouvelle année ...

Les dates suivantes ont été retenues lors de la soirée du cartel du 18 octobre 2007. Sous réserve de modifications, elles figureront sur le récapitulatif disponible dans chaque commerce.

### Janvier :

Samedi 12 janvier : Apéritif du football-club de Saint-Gingolph  
Dimanche 13 janvier : Loto du Sauvetage de Bret-Locum (F)  
Dimanche 27 janvier : Loto du Musée (CH)

### Février :

Samedi 2 février : Carnaval, Cortège avec bal  
Mardi 5 février : Carnaval , Cortège des enfants avec concours de masques le soir et bal  
Vendredi 29 février : Soupe de Carême

### Mars :

Samedi 8 mars : Soirée Gymnastique (CH)  
Vendredi 14 mars : Souper du ski-club  
Vendredi 28 mars : Loto du football junior

### Avril :

Samedi 5 avril : Repas des Ecoles françaises  
Samedi 12 avril : Concert annuel de la société de Musique

### Mai :

Samedi 10 mai : Marché aux fleurs  
Dimanche 11 mai : loto du ski-club (Le Bouveret)  
Mardi 13 mai : Don du sang  
Mercredi 14 mai : Inauguration du bateau CGN Valais  
Dimanche 18 mai : Loto de la Paroisse  
Samedi 24 mai : Marché aux fleurs II, repas de soutien au football-club

### Juin :

Samedi 6 juin : Loto géant de la musique  
Samedi 14 juin : Démonstration Gymnastique  
Vendredi 20 juin : Fête de la Musique  
Samedi 21 juin : Course de Sauvetage Bret-Locum  
Vendredi 27 juin : Repas de soutien pour la Cochère.  
Samedi 28 juin : Course de Sauvetage Saint-Gingolph

### Juillet :

Vendredi 4 juillet : Loto géant du football  
Dimanche 13 juillet : Course des deux lacs.  
lundi 14 juillet : Fête nationale française.  
Samedi 26 juillet : Jeux de la plage française.

### Août :

Vendredi 1er août : Fête nationale suisse.  
Dimanche 10 août : Vide-Grenier  
Samedi 24 août : Fête à l'Alpage

### Septembre :

Samedi 13, dimanche 14 : Journées du patrimoine suisse.  
Samedi 20, dimanche 21 : Journées du patrimoine français.  
Dimanche 21 septembre : Loto du Sauvetage de Saint-Gingolph.

### Octobre :

Dimanche 5 octobre : Loto du vieux Saint-Gingolph.  
Vendredi 17, samedi 18 : Fête de la Châtaigne.  
Vendredi 24 octobre : Loto géant pour l'école de musique.  
Samedi 25 octobre : Fête d'Halloween, Société de Sauvetage de Bret-Locum.  
Mardi 28 octobre : Don du Sang

### Novembre :

Dimanche 9 novembre : Loto des donateurs de sang.  
Samedi 15 novembre : Soirée en faveur du centre le Kern.  
Dimanche 23 novembre : Loto du ski-club

### Décembre :

Samedi 6 décembre : Téléthon 2008, Noël des aînés.  
Samedi 13 décembre : Noël du foot  
Dimanche 14 décembre: Loto des écoles françaises.  
Dimanche 21 décembre : Concert de Noël de la musique.



*Le marché aux fleurs vu des toits, une petite fourmilière....de fleurs et d'hommes.*



*Vue de la rive suisse de notre commune.*



*Un cachet...*

« Une année à Saint-Gingolph en 2008 »

## En bref

### Les dossiers terminés

Lors des dernières votations fédérales des 20 et 21 octobre, en plus d'élire vos représentants fédéraux, vous avez ratifié le nouveau règlement de Police intercommunale du Haut-Lac. Le Conseil communal a validé les résultats des votations des 20 et 21 octobre 2007 concernant ce règlement qui se présentent comme suit :

Citoyens habilités à voter : .....555

Bulletins rentrés : .....352  
 Oui .....232  
 Non .....88

Avec les autres communes du chablais, Saint-Gingolph pourra à l'aide de ce règlement permettre une meilleure application et défense des droits des citoyens. Ce règlement permettra de répondre aux problèmes de ces prochaines années.



### Les dossiers en cours

Le Turbinage se précise et les premiers pourparlers avec notre partenaire la Société Romande eurent lieu en décembre de l'année 2007. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des tractations lors d'un prochain bulletin.

La zone à trente et la numérotation des rues devraient enfin voir le jour dans le courant 2008.

Il avait été budgété pour 2007 et 2008 CHF 135'000.00, soit au total CHF 270'000.00, pour le bâtiment Zumthor. Cependant, en raison des investissements très importants pour ces deux années-là, mais également au vu de la



*Nous devons encore réaliser de nombreuses choses, l'affectation du château reste une question ouverte....*

situation financière de la Commune, ces travaux ont été repoussés. Toutefois, en raison de la vétusté du bâtiment Zumthor, il a quand même été provisionné pour l'année 2008 un montant de CHF 40'000.00 au cas où des travaux urgents devraient être effectués. Une étude sur son affectation future est en train de se mener. Ce dossier méritera toute notre attention dans un second temps après le turbinage et l'école.

## Bonne année 2008

En cette fin d'année 2007, nous espérons que vous avez eu du plaisir à découvrir les avancées de ce bulletin d'information. Nous espérons pouvoir continuer cette transparence et démontrer que notre commune est active malgré ce que disent certains esprits chagrins. Nous nous permettons de vous souhaiter, chers lecteurs, chers citoyennes et citoyens, à vous et votre famille de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et beaucoup de succès pour l'année 2008.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.



Carte de vœux 2008 de la Commune

*Nous vous invitons à notre traditionnel apéritif le 19 janvier à 11h00 à la salle Polyvalente de notre village. Nous aurons le plaisir de vous souhaiter en partageant un instant agréable nos bons vœux.*

*Le prochain bulletin d'information paraîtra dans le courant du mois de juin 2008. Nous vous souhaitons une belle année 2008 à Saint-Gingolph.*